

Séance extraordinaire
BUDGET
18 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue à la salle municipale, située au 10, rue Louis-Charles-Panet, le 18 décembre 2023 à 19 h 30.

Sont présents les conseillers suivants :

District numéro 1 : Daniel Richer
District numéro 2 : Karine Séguin
District numéro 3 : Evens Landreville-Nadeau
District numéro 4 : Marie-France Bouchard
District numéro 5 : Michel Bernier
District numéro 6 : Jean-François Gauthier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Freyd, maire.

Est également présent :

Me François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier.

Rapport verbal du directeur général et greffier-trésorier indiquant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024
- 03- PLAN TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LA PÉRIODE 2024, 2025 ET 2026
- 04- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 05- LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-12-386

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Evens Landreville-Nadeau
Appuyé par monsieur Daniel Richer
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2023-12-387

02- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

ATTENDU les dispositions des articles 954 et suivants du Code Municipal ;

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie prévoit, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

Prévisions budgétaires
Exercice se terminant le 31 décembre 2024

REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	3 657 099 \$	
Taxes sur une autre base	953 434 \$	
Païement tenant lieu de taxes	10 042 \$	
Autres services rendus	27 621 \$	
Droits de mutation immobilières	60 000 \$	
Autres revenus	526 807 \$	
Transferts inconditionnels	247 989 \$	
Transferts conditionnels	177 136 \$	
Crédit GMR	132 773 \$	
TOTAL DES REVENUS		5 792 900 \$
AFFECTATION FONDS RÉSERVÉS		43 531 \$
AFFECTATION DE SURPLUS		0 \$
BUDGET TOTAL		5 836 431 \$

Prévisions budgétaires
Exercice se terminant le 31 décembre 2024

DÉPENSES		
Conseil municipal	132 893 \$	
Administration générale	990 332 \$	
Sécurité publique	95 015 \$	
Sûreté du Québec	390 073 \$	
Protection incendie	216 267 \$	
Transport	1 452 413 \$	
Hygiène du milieu	873 048 \$	
Santé et bien-être	35 379 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	540 189 \$	
Loisirs et culture	772 584 \$	
Frais de financement	112 021 \$	
Autres activités financières	119 217 \$	
TOTAL DES DÉPENSES		5 729 431 \$
Activités d'investissement		107 000 \$

BUDGET TOTAL	5 836 431 \$
---------------------	---------------------

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame Marie-France Bouchard
Appuyé par monsieur Evens Landreville-Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de l'année financière 2024 tel que présenté ci-haut.

Adoptée

2023-12-388 03- PLAN TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LA PÉRIODE 2024, 2025 ET 2026

Me François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier, dépose le plan triennal de dépenses en immobilisations de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour la période 2024, 2025 et 2026.

Il est proposé par madame Karine Séguin
Appuyé par madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le plan triennal de dépenses en immobilisations de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour la période 2024, 2025 et 2026.

Adoptée

04- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 19 h 45.

Le maire invite les citoyens et citoyennes à la période de questions et il répond aux questions posées.

La période de questions est close à 19 h 47.

2023-12-389 05- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Daniel Richer
Appuyé par monsieur Jean-François Gauthier
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE la séance soit levée à 19 h 48.

Adoptée

Louis Freyd
Maire

Me François Alexandre Guay, LL.M. Fisc.
Directeur général et greffier-trésorier